

Ecole Geneviève PANIS
8, place de l'église
36250 Nihérne

Tel : 02.54.29.88.69
ec-niherne@ac-orleans-tours.fr

Procès-verbal du conseil d'école
Du 1er décembre 2020 en visio-conférence

Présents :

Madame DELHOMENIE adjointe déléguée aux affaires scolaires

Mesdames PROUST, DOUCET, GAULTIER, BARRAULT, LESTAGE, Monsieur ELDIN pour les parents

Mesdames BARATAUD, ECHELIN, CHAVIGNAUD, BROUSSE, LURAS, Messieurs COUVREUX, VALLADE, PRINCIPAUD pour les enseignants

Excusés : Monsieur le Maire, Mme GAGNERON 1ère adjointe

Excusées : pour les parents : Mmes BLONDEAU, DESBOURDES

1) Effectifs décembre 2020

TPS 2		CE1 21	
PS 11		CE2 24	
MS 13		CM1 13	
GS 18		CM2 22	
CP 14			TOTAL : 138

prévisions septembre 2021 :

TPS 10	CP 18	CM2 13
PS 18	CE1 14	
MS 11	CE2 21	
GS 13	CM1 24	

Aucun commentaire particulier.

2) Projet d'école en cours

Monsieur PRINCIPAUD précise que ce projet se prolonge, dans la mesure où la rédaction d'un nouveau projet a été interrompue l'an passé par le confinement. À cette date aucune consigne n'a été donnée pour la poursuite de ces travaux.

Les trois axes sont les suivants :

1- Afin de renforcer l'unité culturelle, permettre à tous les élèves de progresser dans leurs compétences langagières et d'entrer progressivement dans l'écrit.

2- Approfondir les activités langagières (s'exprimer à l'oral, lire, écrire) pour permettre l'entrée dans une culture littéraire commune et nourrir les activités d'écriture.

3- Faire acquérir une culture morale et civique commune au sein de l'école.

Le projet tourne donc autour de la maîtrise de la langue et de l'éducation civique et morale.

S'agissant du premier axe, Madame ECHELIN indique que les élèves de maternelle travaillent autour d'un thème fédérateur, l'eau. Elle précise que cette action prend appui sur un spectacle proposé en septembre par Frédéric DUVAL.

S'agissant du deuxième axe, le prix ESCAPAGES est lancé, la rédaction de billet pour le blog a commencé également.

Enfin pour le troisième axe, pendant la semaine nationale du vote, les élèves du CP au CM2 ont élu deux délégués de classe, en respectant la parité garçon, fille. Chacun a eu sa carte d'électeur, un « vrai billet de vote », une liste électorale, une urne.

Les élections ont eu lieu dans les classes.

Monsieur PRINCIPAUD réunira les délégués quand la situation sanitaire le permettra.

Un parent élu informe le conseil qu'il se renseigne sur une intervention éventuelle autour du harcèlement qui pourrait se rapprocher du troisième axe. Les membres du conseil attendent que cette idée soit plus aboutie pour donner un avis.

Monsieur PRINCIPAUD indique que la classe de CM2 participera à l'opération le parlement des enfants.

Il s'agit d'écrire une proposition de loi dont le thème est : l'alimentation durable et équilibrée ; le texte doit être envoyé pour le 5 février à l'Inspection académique.

Une sélection académique, puis nationale aura lieu.

A l'issue de ces sélections, les trois meilleurs textes seront soumis au vote des 577 classes participantes.

La classe lauréate sera reçue à l'assemblée.

La classe devrait avoir la visite du député de la circonscription, Mr JOLIVET, auquel les élèves poseront des questions.

La classe de CM2, comme tous les ans écrira un "petit roman" illustré par la classe de CE2 et mis en images par la classe de CE2-CM1. Les élèves de CM2 et la médiathèque auront un exemplaire.

3) Règlement intérieur

La phrase suivante est ajoutée au règlement intérieur.

En cas de crise, notamment sanitaire, les membres de la communauté éducative (parents, élèves, personnels enseignants et non enseignants, partenaires) doivent respecter les consignes fixées par le « protocole national».

Un parent demande si cet ajout survient à la suite du port du masque obligatoire pour les élèves de l'élémentaire.

Mr PRINCIPAUD répond par la négative, la phrase a été ajoutée en octobre.

4) Bilan de la coopérative

La situation au 31 août 2020 est la suivante : Charges 13 873, 18Euros

Recettes : 16 848, 45Euros

Aucun commentaire particulier de la part des membres du conseil qui avaient reçu le bilan par mail.

Monsieur PRINCIPAUD précise que la bonne santé financière de la coopérative est à mettre au crédit de toutes les actions organisées par les parents (merci à eux), de la subvention annuelle de la municipalité (merci à Monsieur le Maire, au conseil municipal).

Il ajoute que la crise sanitaire n'autorise aucune sortie, aucun spectacle, aucun séjour.

4) Animations

Une animation autour du tri des déchets a eu lieu pour chaque classe de l'élémentaire.

Le spectacle de Noël doit avoir lieu le 17 décembre, sous réserve que les conditions sanitaires le permettent.

Des livres, pour chaque classe, seront offerts à l'occasion des fêtes, même si le Père-Noël ne sera pas présent physiquement.

5) Questions diverses

Sécurité :

- PPMS alerte intrusion : l'exercice a été fait le 13 octobre.
- Exercice alerte incendie le 24 septembre.

Pour certains élèves il s'agit maintenant d'exercices dont ils ont l'habitude, ils sont donc réalisés sans difficultés majeures, pour les plus jeunes ils sont sensibilisés à ces exercices par les enseignantes.

Masques transparents :

Un parent élu propose des masques transparents, offerts par une association à la condition que ce geste soit relaté dans la presse (photo à l'appui).

Mr PRINCIPAUD répond que seules les écoles inclusives (pour les élèves sourds et malentendants) sont dotées de masques transparents. Les enseignants ne portent que des masques fournis et homologués par l'Éducation nationale.

Il ajoute que les enseignants peuvent contourner cet obstacle, en montrant des cartes ou des vidéos montrant la position de la bouche pour certains sons.

Il est possible pour chaque enseignant de baisser son masque quelques secondes (en respectant les distances).

Les enseignants prennent la parole pour indiquer que cette gêne n'entrave pas les apprentissages.

Lavage des mains :

Un parent stipule que le lavage des mains à répétition provoque des irritations aux mains surtout avec la météo qui commence à être moins clémente.

Mr PRINCIPAUD répond qu'il s'agit de trouver un bon équilibre entre le protocole sanitaire **incontournable** et la possibilité par exemple pour les élèves d'avoir une crème ou leur propre savon.

Actions :

Un parent élu propose une vente de galettes, avec un système de commande, pour faire travailler la boulangerie locale.

Les membres n'y sont pas opposés, reste à se mettre d'accord sur une date.

Un autre parent propose une bourse aux jouets et un loto pour les enfants. Il faut y réfléchir en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

La fête de fin d'année n'aura lieu, elle aussi, qu'en fonction de cette crise sanitaire et qu'en présence des parents.

Madame DELHOMENIE adjointe déléguée aux affaires scolaires, propose qu'un conseil

municipal des enfants (avec les CM1 CM2) soit mis en place.

Mr PRINCIPAUD indique que ce conseil municipal devrait inclure les collégiens, voire les lycéens.

Madame DELHOMENIE va réfléchir avec sa commission pour mettre en place ce projet l'année prochaine.

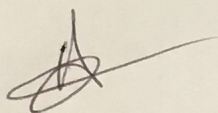
Cantine :

Un parent fait part de propos assez souvent inadaptés, de la part d'un personnel de cantine.

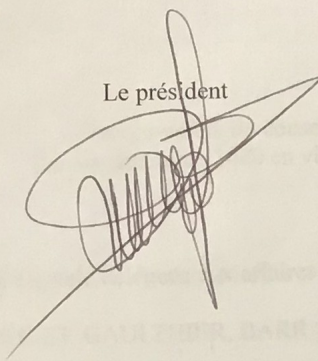
Madame DELHOMENIE indique qu'il faut prendre rendez-vous, ou écrire un courrier à Monsieur le Maire.

La séance est levée à 19h30.

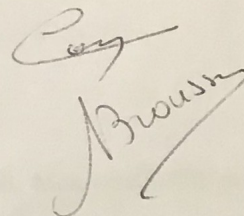
Les parents



Le président



Les enseignants



2020

